



LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES PARLEMENTAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

organisé conjointement par l'Union interparlementaire et le Secrétariat du Commonwealth

Siège de l'UIP, Genève
12 et 13 novembre 2012



ORDRE DU JOUR

LUNDI 12 NOVEMBRE

Aperçu des séances	Horaire	Activité	Orateurs
Inscription des participants	9.00 -9.30	Inscription des participants et distribution des documents	
Séance inaugurale 9.30 -10:00	9:30-9:40	Paroles de bienvenue et ouverture de la réunion	M. Peter Reading, Conseiller droits de l'homme, Secrétariat du Commonwealth
	9:40- 9:50	Discours liminaire	M. Owen Bonnici, Membre de la Chambre des représentants, Malte, Représentant du Secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth
	9:50- 10:00	Discours liminaire	Mme Margret Kiener Nellen, Conseillère nationale (Suisse), représentante du Président de l'UIP
Photographie de groupe et pause-café	10-10:30		
Séance 1 : Introduction et programme de l'atelier Cette séance consistera à exposer les objectifs et modalités de l'atelier. Les organisateurs y expliqueront ce qu'ils font pour associer les parlements à l'Examen périodique universel (EPU). Facilitateur : M. Rogier Huizenga , Responsable du Programme des droits de l'homme à l'UIP	10:30 - 11:15	Il sera demandé aux participants de se présenter et de relater leur éventuelle participation à l'EPU et, plus généralement, de présenter leur travail en matière de droits de l'homme.	Participation de tous les délégués

<p>Séance 2 : L'Examen périodique universel, mécanisme onusien de droits de l'homme</p> <p>11:15 -12:30</p> <p>Réunion-débat : Cette séance sera consacrée à l'historique et aux objectifs de l'EPU, à son fonctionnement et à ses liens avec les autres mécanismes de droits de l'homme de l'ONU, à savoir les organes conventionnels et les procédures spéciales. Seront abordés les enseignements à tirer du premier cycle de l'EPU, qui s'est achevé fin 2011, ainsi que les résultats attendus du deuxième cycle.</p> <p>Facilitateur : M. Peter Reading</p>	11:15 – 11:35	Rôle de l'EPU	M. Giuliano Comba, Chef, Section EPU, Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies (HCDH)
	11:35 – 11:55	Relation entre EPU et organes conventionnels de l'ONU : le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, par exemple	Mme Zeina Hilal, Chargée de Programme, Programme du partenariat entre hommes et femmes de l'UIP
	11:55 – 12:30	Séance de Q&R	Tous les intervenants
Déjeuner 12:30 -14:00			
<p>Séance 3: Le rôle du Parlement et des autres parties prenantes dans le processus de l'EPU</p> <p>14:00 – 16:00</p> <p>Réunion-débat : Cette séance sera consacrée au rôle des principales parties prenantes à l'échelon national, à savoir le Parlement, le Gouvernement, la société civile et les institutions nationales de protection des droits de l'homme. Il y sera question du rôle de chacun de ces intervenants et de ce qu'ils apportent à la mise en œuvre concrète des recommandations de l'EPU.</p> <p>Facilitateur : M. Rogier Huizenga</p>	14:00-14:25	Le rôle du Parlement	M. Murray Hunt, conseiller juridique, Commission mixte des droits de l'homme du Parlement du Royaume-Uni
	14:25 – 14:50	Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme	M. Med S.K. Kaggwa, Président de la Commission des droits de l'homme de l'Ouganda
	14:50-15:15	Le rôle de la société civile	M. Roland Chauville, Directeur exécutif, UPR Info
	15:15 – 16:00	Séance de Q&R	Tous les intervenants

Pause-café	16:00 – 16:15		
Séance 4 : Expériences nationales des premier et deuxième cycles 16:15 – 17:45 Premier cas concret : Royaume-Uni Cette séance portera sur l'expérience du Royaume-Uni dans le cadre de l'EPU. Il y sera question en particulier des bonnes pratiques à retenir, des enseignements à tirer ainsi que des difficultés rencontrées pour donner suite aux conclusions de l'Examen périodique universel. Facilitateur : M. Peter Reading	16:15 – 16:35	Le rôle de la société civile	Mme Sanchita Hosali, Institut britannique des droits de l'homme
	16:35 – 16:55	Le rôle du parlement	M. Hywel Francis, parlementaire, Président de la Commission mixte des droits de l'homme (Royaume-Uni)
	16:55 – 17:15	Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme	M. Duncan Wilson, Commission des droits de l'homme de l'Ecosse
	17:15 – 17:45	Séance de Q&R	Tous les intervenants
Séance de clôture	17:45 – 18:00	Récapitulatif de la journée, attentes pour la Journée 2 et clôture	M. Sylvestre Zama, Membre de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine
Réception au Siège de l'UIP	18:00 – 20:00		

MARDI 13 NOVEMBRE

Aperçu des séances	Horaire	Activité	Orateurs
Séance 5 : Expériences nationales des premier et deuxième cycles 9:30 – 11:00 Deuxième cas concret : Costa Rica Cette séance portera sur l'expérience du Costa Rica dans le cadre de l'EPU. Il y sera question en particulier des bonnes pratiques à retenir, des enseignements à tirer ainsi que des difficultés rencontrées pour donner suite aux conclusions de l'Examen. Facilitateur : M. Rogier Huizenga	9:30- 11:00	Le rôle du Parlement	M. Victor Emilio Granados Calvo, Président de l'Assemblée législative du Costa Rica
	10:00 – 10:30	Le rôle du gouvernement	S.E. M. Christian Guillermet, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint, Mission permanente du Costa Rica auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
	10:30 – 11:00	Séance de Q&R	Tous les intervenants
Pause-café	11:00 – 11:15		
Séance 6 : Difficultés propres aux pays moins avancés (PMA) et petits Etats insulaires en développement quant à l'Examen périodique universel 11:15 – 12:10 Troisième cas concret : Les Maldives Cette séance vise à donner un aperçu concret de l'expérience propre aux PMA et petits Etats insulaires en développement quant à l'Examen périodique universel. Y seront abordées leurs	11:15 – 11:25	Le rôle du gouvernement	S.E. Mme Iruthisham Adam, Ambassadrice, Représentante permanente, Mission permanente des Maldives auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
	11:25 – 11:35	Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme	Mme Maryam Azra Ahmed, Présidente de la Commission des droits de l'homme des Maldives
	11:35 – 12:10	Séance de Q&R	Tous les intervenants

difficultés particulières dans l'optique de trouver des solutions concrètes. Facilitateur : M. Peter Reading			
Quatrième cas concret : Sénégal	12:10 – 12:25	Le rôle du Parlement	M. Cheick Diop Dionne, Membre de l'Assemblée nationale, Sénégal
12:10 – 13:00 Facilitateur : M. Akiyo Afouda , Chargé de projet des droits de l'homme, UIP	12:25 – 12:40	Le rôle du gouvernement et des institutions nationales des droits de l'homme	M. Mamadou Lamine Fofana, Conseiller juridique, Ministère de la justice, ancien Président de la Commission des droits de l'homme du Sénégal
	12:40 – 13:00	Séance de Q&R	Tous les intervenants
Déjeuner	13:00 – 14:30		
Séance 7 : Perspectives : comment les parlementaires pourraient-ils s'associer utilement à l'EPU ? Cette séance prendra la forme d'une table ronde de façon que les participants puissent donner leur avis sur la contribution des parlements en général à l'EPU et, plus précisément, sur le rôle que leur parlement peut jouer. - Appliquer et améliorer les procédures parlementaires - Travailler avec le gouvernement - Travailler avec les institutions nationales des droits de l'homme - Travailler avec la société civile Pendant cette séance, on s'efforcera de définir des conclusions et des mesures concrètes que	14:30 – 16:30.		Rapporteurs : M. Murray Hunt, conseiller juridique, Commission mixte des droits de l'homme du Parlement du Royaume-Uni (Procédures parlementaires) M. Mamadou Lamine Fofana, Conseiller juridique, Ministère de la justice, ancien Président de la Commission des droits de l'homme du Sénégal (Travailler avec le gouvernement) M. Peter Reading, Secrétariat du Commonwealth (Travailler avec la société civile) M. Med S.K. Kaggwa, Président de la Commission des droits de l'homme de l'Ouganda (Travailler avec les institutions nationales des droits de l'homme)

les parlementaires pourraient prendre afin d'améliorer la mise en œuvre des recommandations, et de déterminer quels autres types d'assistance technique et d'appui permettraient à leur parlement de participer de manière constructive au mécanisme de l'EPU. Facilitateur : M. Akiyo Afouda			
Récapitulatif par les Rapporteurs	16:30 – 17:00		
Clôture et remerciements	17:00 – 17:30	Perspectives : réflexions du Secrétariat du Commonwealth et de l'UIP	M. Peter Reading M. Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'UIP